

## Communiqué de presse

Toulouse, le 27 avril 2023

### Les acteurs publics et agricoles signent un Pacte pour accélérer la transition agro-écologique sur le bassin Adour-Garonne

**Mardi 25 avril, Pierre-André Durand, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et président du Comité de bassin Adour-Garonne, Vincent Labarthe, vice-président de la Région Occitanie, représentant Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Guillaume Choisy, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne, Luc Servant, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Denis Carretier, président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, Denis Baro, président de la Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine, Jean-Pierre Arcoutel, président de la Coopération Agricole Occitanie, Pierre-Benoît Joly, délégué régional INRAE Occitanie ont signé le Pacte 2022-2027 de transition agroécologique sur le bassin Adour-Garonne. C'est une étape majeure qui impulse une dynamique collective en faveur de l'agro-écologie sur les territoires du Grand Sud-Ouest.**

#### Des engagements entre pouvoirs publics et filières agricoles pour protéger l'eau

Le Pacte 2022-2027 constitue une déclinaison opérationnelle des objectifs du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique.

Il définit les objectifs et le rôle de chaque partenaire (Etat, Régions, agriculteurs, recherche agronomique et coopération) afin de travailler de concert, pour garantir un accès à une eau de qualité mais aussi pour une production agricole à la hauteur des enjeux actuels.

#### ➤ 3 grands objectifs

- Contribuer à atteindre l'objectif de 70% des masses d'eau en bon état en 2027 et viser une baisse généralisée des teneurs en nitrates et pesticides dans les eaux pour les captages stratégiques du bassin avant 2027 ;
- Engager la mobilisation volontariste d'un mix de solutions à hauteur de 850 Mm3 pour restaurer les équilibres dans les bassins versants et réduire ainsi le déficit annoncé à 1,2 milliard de m3 d'ici 2050 si rien n'est fait ;
- Contribuer à une agriculture productive, ancrée dans les territoires, alliant préservation de l'environnement et rentabilité pour l'ensemble des acteurs des filières ; il s'agira ainsi de contribuer à améliorer la valeur ajoutée, à s'assurer du renouvellement des générations et du maintien des surfaces agricoles.

➤ **5 ambitions communes**

- Soutenir une agriculture économiquement performante, qui a réussi la transition agroécologique et est durable ;
- Contribuer à la satisfaction des besoins agricoles et de l'ensemble des usages en eau, en préservant les milieux, par la mobilisation d'un mix de solutions ;
- Garantir la qualité des ressources en eau, en priorité sur les captages d'alimentation en eau potable, en mobilisant les principes de l'agroécologie ;
- Préserver l'environnement, la biodiversité et les milieux naturels par une agriculture qui apporte des services environnementaux et qui bénéficie, elle-même, des services écosystémiques ;
- Déployer des projets au service d'un développement local en mobilisant tous les acteurs du territoire et maintenir ou développer des territoires vivants, créateurs de valeur ajoutée.

➤ **Plus de 60 engagements et un suivi annuel**

Les engagements du Pacte portent sur des objectifs et résultats communs à horizon 2027. Une conférence des signataires, coordonnée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, évaluera et partagera, à minima une fois par an, l'avancement des engagements. Un comité des financeurs, composé de l'Etat, des Régions, et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne est par ailleurs mis en place dans le cadre de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne afin de définir les modalités d'accompagnement des projets. A ce jour, plusieurs projets ont déjà été soutenus (*voir annexe exemples de projets sur le bassin Adour-Garonne*).

**S'adapter au changement climatique à travers l'agro-écologie : le Grand Sud-Ouest déjà engagé**

Le Grand Sud-Ouest est très exposé au changement climatique, ce qui se traduit par une fragilisation forte et rapide de la qualité et de la quantité de ses ressources en eau. Le débit de la Garonne a déjà baissé de 25% en vingt ans. Si la qualité des ressources en eau et des milieux aquatiques s'est améliorée, les pollutions diffuses (nitrates et pesticides) dégradent encore 40 % des masses d'eau superficielles et souterraines du bassin le Comité de bassin a adopté une stratégie basée sur le développement de l'agroécologie.

Afin de faire face à l'ampleur attendue des impacts du changement climatique dans le Grand Sud-Ouest touchant à l'alimentation, les paysages et la qualité de vie, la promotion de nouvelles pratiques agroécologiques est apparue comme une priorité à plusieurs niveaux. D'abord au sein de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne qui réunit depuis 2018 les services de l'Etat, l'agence de l'eau Adour Garonne, les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine en soutenant 24 projets pour un montant total de 2,3 millions d'euros d'aide ; Mais aussi en conclusion des travaux du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique de 2021, lancé par le Gouvernement, et qui met l'accent sur l'agroécologie.

Contacts presse :

**Préfecture de la région Occitanie et de la Haute-Garonne** [service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr) | 05 34 45 34 45  
**Agence de l'eau Adour-Garonne** Catherine Belaval, [catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr](mailto:catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr) | 06 08 73 64 03  
**Région Occitanie** Coralie Momboisse - [coralie.momboisse@laregion.fr](mailto:coralie.momboisse@laregion.fr) | 07 88 56 06 42  
**Région Nouvelle-Aquitaine** Rachid Belhadj - [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr) | 05 57 57 02 75  
**INRAE**: [presse-toulouse@inrae.fr](mailto:presse-toulouse@inrae.fr) | 06 16 11 34 86  
**Chambre agriculture Occitanie**: Claudine Adoue - [claudine.adoue@occitanie.chambagri.fr](mailto:claudine.adoue@occitanie.chambagri.fr)  
**Chambre agriculture Nvelle-Aquitaine** Elisabeth Uminski [elisabeth.uminiski@na.chambagri.fr](mailto:elisabeth.uminiski@na.chambagri.fr) | 06 83 89 94 52

## Annexe

### Exemples de projets sur le bassin Adour-Garonne

#### ➤ En Nouvelle-Aquitaine

L'Association des éleveurs herbagers et pâturant ont pour but de développer l'adaptation et l'adoption des systèmes polycultures élevages herbagers (SPEH) en région et au-delà. Ensemble, ils s'engagent sur la mise en place et la promotion d'un label de reconnaissance des modes d'élevages "pâturants & autonomes" sur leurs territoires et dans leurs filières (lait et viande). Ce label "système" sera articulé à une reconnaissance du niveau élevé de compensation carbone des systèmes pratiqués et de leur impact positif sur l'infiltration, la qualité et la rétention hydrique (couple haies-prairies) et sur le maintien de la biodiversité et des paysages.

#### ➤ En Occitanie

Le projet FILEG a l'ambition de structurer des filières de légumineuses à graines en Occitanie. Les légumineuses ont la particularité de pouvoir répondre à 3 grands enjeux : nutritionnel, avec le rééquilibrage de l'alimentation humaine entre les sources de protéines végétales et animales ; agro-environnemental car elles ne nécessitent pas d'apport d'engrais azoté minéral, ce qui permet donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre ; économique, tout particulièrement pour les agriculteurs, avec l'opportunité de bénéficier d'une demande croissante de produits locaux, portant une identité territoriale.